



ANNEXE 1

Accord de confidentialité

Je soussigné(e)

m'engage dans le cadre de toutes rencontres auxquelles je suis amené(e) à participer avec Le Cercle de l'Arbalète à considérer et garder strictement confidentiel l'ensemble des informations (noms, marques, documents, résultats ou données, d'ordre technique, scientifique, commercial, financier, juridique ou autre) qui me seront communiquées. Le nom même des personnes physiques ou morales (entreprises privées ou publiques, associations, etc...) pour lesquelles le Cercle de l'Arbalète est mandaté pour agir est considéré comme confidentiel.

Dans ces conditions, je m'engage à respecter l'interdiction d'en communiquer le contenu à quiconque (y compris prestataires ou particuliers, tiers) sauf aux fins strictement nécessaires à la bonne exécution des missions et après autorisation préalable du bureau du Cercle de l'Arbalète.

Le présent accord est régi par le droit Français. Tous différends relatifs à l'existence, la validité, l'interprétation, l'exécution et la résiliation du présent accord (ou de l'une quelconque de ses clauses), que les parties ne pourraient pas résoudre amiablement, seront tranchés par les tribunaux compétents du ressort de la Cour d'Appel de Versailles.

L'ensemble des dispositions constitue l'intégralité de l'accord entre le Cercle de l'Arbalète et moi eu égard à son objet et remplace et annule toutes déclarations, négociations, engagements, communications orales ou écrites, acceptations, ententes et accords préalables relatifs aux dispositions auxquelles cet accord s'applique ou qu'il prévoit.

Cet engagement est conclu pour une durée de cinq (5) ans à compter de sa signature.

Fait à :, Le :

Pour être exécuté de bonne foi.

Signature